



## VILLE DE LA LONDE LES MAURES

### ORDRE DU JOUR

#### CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 JANVIER 2021 à 17 heures 45

Date de la convocation : le jeudi 14 janvier 2021.

---

#### I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1. SERVICE COMMUNICATION - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES D'UTILITÉ COMMUNE - AUTORISATION DE SIGNATURE

2. LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 7 RUE DE PROVENCE QUARTIER DES BORMETTES – VENTE.

3. ORGANISATION DE LA 6<sup>ème</sup> ÉDITION DE L'EXPOSITION « IMAGE (S) IN AIR » - FIXATION DES PRIX.

4. ADHÉSION À LA SALLE DE MUSCULATION – GRATUITÉ.

5. CHEMIN DE LA PASSERINE - DÉNOMINATION DE VOIE.

6. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

*Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote. **Le projet de délibération est joint en annexe.** Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.*

#### II - TRAVAUX – URBANISME – FONCIER :

7. PARCELLE SITUÉE AU CHATEAUVERT ET CADASTRÉE SECTION BL N°73 - ACQUISITION.

#### III - FINANCES – BUDGETS :

8. BUDGET COMMUNAL – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021.

9. BUDGET DE LA REGIE DU PORT – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021.

**10. TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DE LA PAIX – FONDS DE CONCOURS VERSÉ AU SYMIELECVAR.**

**11. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION – ATTRIBUTION**

**12. BUDGET COMMUNAL - AUTORISATION DE REPRISE PARTIELLE D'UNE PROVISION.**

**13. BUDGET DE LA RÉGIE DU PORT - CONSTITUTION D'UNE PROVISION - ADOPTION DU DISPOSITIF.**

**IV – RESSOURCES HUMAINES :**

**14. ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ - CRÉATION D'EMPLOI NON PERMANENT.**

**V – QUESTION(S) DIVERSE(S) :**